
La lettre

de l'Institut François Mitterrand

Publication trimestrielle

N° 18. Décembre 2006

Mitterrandisme(s)

Par Jean-François Mary *

En matière de relations internationales, ce ne sont pas toujours les étiquettes politiques qui comptent, mais la qualité des acteurs et la volonté de travailler ensemble à des projets d'intérêt commun. La bonne entente entre Giscard et Schmidt, puis entre Mitterrand et Kohl, qui constituaient des couples a priori antagonistes, est bien connue des observateurs et des historiens.

La relation personnelle qui s'est nouée entre François Mitterrand et le Premier ministre canadien, Brian Mulroney leur est moins familière. François Mitterrand se moquait bien que son interlocuteur fût conservateur ou progressiste selon les critères canadiens.

Ce qu'il voyait, c'était l'homme politique pragmatique qui avait réussi à mettre un terme à vingt ans de guerre interne entre Ottawa et Québec (à l'époque de la rivalité entre Trudeau et Chrétien) par la reconnaissance du fait québécois. Cela offrait à la France la possibilité de normaliser ses relations avec l'Etat fédéral sans pour autant renoncer à son lien particulier avec le Québec.

Avec la décrispation de la relation Ottawa-Québec, la France cessait d'être l'otage de querelles intestines. Cela a permis à François Mitterrand d'organiser à Paris en 1985 le premier sommet de la francophonie et donc de donner force agissante à cette vieille idée et à Québec d'accueillir le deuxième sommet en 1987.

Sur plusieurs grandes questions internationales de ces années-là, le Canada de Mulroney était un partenaire précieux dont les positions réalistes étaient souvent proches des nôtres et distinctes de celle des Etats-Unis (sur les questions de stratégie et de désarmement,

sur les conflits d'Amérique centrale, sur l'aide au développement). C'est pourquoi une partie de ce numéro est consacrée à cette question.

La date de la prochaine élection présidentielle est proche. Nos lecteurs savent bien que ce n'est pas la vocation de l'Institut François Mitterrand d'intervenir dans la campagne électorale, quelles que soient les convictions politiques de ses animateurs et de ses responsables. Nous sommes seulement chargés de la conservation de l'héritage politique, social, culturel, international et intellectuel de François Mitterrand, ce qui est déjà beaucoup, surtout lorsque menacent l'oubli et le reniement.

Aussi l'institut a-t-il eu l'idée de réunir autour d'une table ronde pour le premier numéro de la lettre de 2007 les principaux acteurs et témoins qui ont accompagné et soutenu François Mitterrand lors de la première élection présidentielle au suffrage universel direct en 1965.

Ce dernier a eu plusieurs fois l'occasion de dire qu'il ne savait pas ce que c'était que le « mitterrandisme ». Avec les acteurs et témoins de cette époque, nous chercherons à savoir ce que représentait l'engagement politique, pour qui avait rejoint François Mitterrand il y a plus de quarante ans.

**Membre du conseil d'administration
de l'Institut François Mitterrand*

Restaurer le dialogue franco-canadien

J.F. HUCHET

C'est peu de dire que l'ingérence du général De Gaulle dans la politique intérieure du Canada a marqué de façon négative, pour une longue période, les relations entre Paris et Ottawa.

C'est le 24 juillet 1967, qu'en visite officielle au Canada, le général De Gaulle lance depuis l'hôtel de ville de Montréal un vibrant « Vive le Québec libre! » qui provoque l'enthousiasme des Montréalais massés devant le chef de l'Etat français. Cette proclamation résonne alors comme un encouragement aux revendications des indépendantistes. Le gouvernement fédéral d'Ottawa est profondément choqué et le général De Gaulle doit immédiatement interrompre son voyage et rentrer en France.

A partir de cet incident, s'installe entre Paris et Ottawa une méfiance durable. Bien que François Mitterrand ait immédiatement donné à l'époque une conférence de presse pour condamner avec fermeté cette incartade, il n'est pas complètement épargné par ce sentiment désormais ancré dans de larges pans de l'opinion publique canadienne et chez nombre de dirigeants de ce pays.

C'est ainsi que, plus de dix années plus tard, le 2 novembre 1978, à Dorval, lors d'une visite qu'il effectue au Canada en tant que Premier Secrétaire du Parti socialiste, il est mis sur la sellette avec une insistance agressive par quelques uns des journalistes présents à sa conférence de presse. L'inquiétude de ceux qui le questionnent est avivée par le fait qu'il représente les socialistes français dans la mesure où ceux-ci soutiennent les revendications nationales des peuples opprimés. « Je représente un parti socialiste qui se déclare partisan des droits nationaux des peuples opprimés », précise alors François Mitterrand avant d'ajouter : « Je pense au Chili, je

pense à l'Argentine, je pense à l'Uruguay, je pense à la Bolivie. (...) Si de mes propos vous avez tiré quelque comparaison que ce soit quant à l'oppression dictatoriale avec la situation du Québec, ce serait un jeu de mots de votre part. Il n'y a pas à nos yeux de dictature du pouvoir fédéral sur le Québec. » Et de développer pour ceux qui pensent, autant que pour ceux qui feignent de croire que le Premier secrétaire s'inscrit ou pourrait faire sienne à son tour quelque démarche d'ingérence, il poursuit : « Il y a simplement l'affirmation d'une communauté québécoise qui me semble ne plus se satisfaire, si j'en juge par ce que j'ai entendu d'une façon générale, des formes institutionnelles dans lesquelles elle vit, qui estime que les temps ont changé et que l'affirmation de ce peuple du Québec justifierait une discussion de fond avec les autorités fédérales. (...) Mais ça, c'est de la responsabilité des dirigeants québécois...»

Le premier septennat de François Mitterrand commence sans que les escarmouches aient vraiment jamais cessé.

Dans l'ambiance qui prévalait jusqu'alors de mauvaises habitudes ont été prises que François Mitterrand déplore. Citons, pour illustration, l'interview donnée en juillet 1983 au journal québécois « La Presse » par un haut-fonctionnaire français, non-autorisé. Evoquant l'éventuelle victoire des indépendantistes au référendum sur le statut du Québec, celui-ci s'emporte au point de déclarer : « Avec une victoire au référendum, la France pourrait aller très loin dans son soutien politique, y compris jusqu'à la brouille diplomatique avec Ottawa. » Pierre Elliott Trudeau, Premier Ministre du gouvernement canadien est ulcéré. Il verse au dossier du contentieux franco-canadien cette déclaration immédiatement contredite par Paris.

Néanmoins des deux côtés de l'Atlantique, nombreux sont ceux qui s'emploient activement à calmer les esprits et à découvrir les voies d'une relance de la collaboration entre les deux pays. Il est clair que le

*François Mitterrand et
Brian Mulroney
à l'Élysée, en 1987.
Entre les deux hommes le
dialogue est permanent,
en particulier en amont
de chaque réunion du G7*



volet économique ne peut guère servir de support à une initiative d'envergure, les échanges commerciaux entre les deux parties étant des plus infimes. C'est donc le domaine de la culture qui va permettre les premiers pas vers la décrispation souhaitée. C'est dans cet état d'esprit que Régis Debray, à cette époque conseiller du Président de la République, s'envole vers Ottawa (janvier 83) en réponse à une invitation de Pierre Elliott Trudeau. Au menu des conversations : la mise sur orbite de la francophonie. Ce premier contact étant fructueux, il reviendra, du côté français, à Frédérique Bredin et à Jean Musitelli de porter ce projet difficile jusque sur les fonts baptismaux.

Le dialogue se renoue peu à peu. Les relations à l'intérieur du triangle Paris-Ottawa-Québec finissent par trouver un nouvel équilibre. Mais il faudra attendre l'arrivée à la tête du gouvernement fédéral de Brian Mulroney pour que l'apaisement souhaité devienne effectif. La mise en place du premier sommet de la francophonie, à Paris, en février 1986, joue un rôle de puissant catalyseur. Réunir le Canada et le Québec représentait alors une gageure susceptible à tout instant de faire échouer ce projet. Il faudra tout le doigté et l'énergie de Brian Mulroney pour que soient surmontés les nombreux obstacles rencontrés en chemin.

« Je mène une politique de réconciliation nationale, déclare celui-ci. La francophonie était perçue depuis vingt ans dans certains endroits du Canada comme un élément de discorde.(...) Elle a maintenant des chances de devenir un instrument productif pour tout le Canada, anglais et français .Cette première

réunion remporte un vif succès. Dès lors les relations entre les deux Etats prennent un tour des plus positifs. Au mois de mai 1987, François Mitterrand effectue un voyage officiel au Canada. Lors de son discours au Parlement, à Ottawa, il met surtout l'accent sur l'aide au Tiers-monde, thème sur lequel les deux pays, membres du G7, se retrouveront désormais étroitement liés. Le lendemain, à Québec, il prononce un discours devant le monument à Jacques Cartier. Son passage dans la capitale de la « Belle Province » lui donne l'occasion d'insister sur ce qui inspire son action : « Ce n'est pas à nous de définir les structures de l'Etat fédéral canadien. »

Les nuages dans le ciel franco-canadien sont devenus rares, mais il en surgit parfois encore. C'est ainsi qu'à la fin de 1987, le dossier de la pêche s'envenime. La discorde vient d'une différence d'appréciation des quotas à accorder aux pêcheurs de Sain-Pierre-et-Miquelon. L'affaire évolue mal. L'impasse devient totale dans le courant de 1988. Un navire canadien est même arraisonné par la marine française. Il faudra toute la qualité des relations personnelles qui se sont nouées entre François Mitterrand et Brian Mulroney pour que cette crise trouve enfin son issue. Entre les deux hommes le dialogue est permanent et approfondi, en particulier en amont de chaque sommet du G7. (Voir pages 4 et 5).

Le 13 mai 1993, Brian Mulroney annonce à François Mitterrand au cours d'un déjeuner à Paris qu'il a décidé de quitter ses fonctions. Ce qu'il fait dès le mois de juin suivant. Une page exceptionnelle des relations franco-canadiennes est alors tournée.

“L’âge d’or” des relations franco-canadiennes

Premier Ministre du Canada à partir de 1984, Brian Mulroney a profondément modifié le cours de la politique de son pays. Ceci s’est manifesté, entre autres, par un apaisement des relations entre Ottawa, Québec et Paris . Sa relation toute particulière avec François Mitterrand a permis à ces deux membres du G7 de nouer des liens fructueux pour les deux partenaires et, plus largement, pour le monde de la francophonie qui prend alors son essor. Brian Mulroney nous livre son témoignage.

Q – Nombreux sont ceux qui affirment que l’entente entre Paris, Ottawa et Québec est due à votre politique et à votre bonne entente avec François Mitterrand. Comment l’expliqueriez-vous ?

R. Mulroney – Lorsque je suis arrivé au pouvoir, en 1984, le Président Mitterrand l’était lui aussi et son Premier Ministre était Laurent Fabius. Le projet de création d’un Sommet de la Francophonie était bloqué par le gel des relations Paris-Ottawa et une entente Paris-Ottawa-Québec était difficile à envisager. Or je voulais conduire une politique de décrispation d’abord avec le Québec puis avec Paris. J’ai alors rencontré Laurent Fabius puis François Mitterrand. Cette rencontre a permis de mettre sur pied le premier Sommet de la Francophonie. A cette époque, la France et le Canada étaient les deux grands bailleurs de fonds et les seuls membres du G7 qui y participaient.

Q – Comment décririez-vous vos rapports avec François Mitterrand ?

R. Mulroney – François Mitterrand est un grand homme et un leader de vision, de fermeté et de

courage. Il est devenu un excellent ami et notre collaboration est vite devenue étroite. Nous avons établi des relations fécondes entre nos deux pays. J’ai appris à le connaître et j’ai toujours été impressionné par le fait qu’il gardait en toutes circonstances une forte notion de l’Etat, de son rôle de président, du rôle de la France, de sa langue et de la culture française. Tous ses gestes, toutes ses décisions venaient en fonction de son désir d’épanouissement de la France.

Q – La création du Sommet de la Francophonie en est un des meilleurs exemples. Pensez-vous que le Sommet qui s’est tenu à Bucarest est fidèle au projet initial ?

R. Mulroney – Le premier sommet a été marqué par la création de TV5 qui devait être l’instrument d’une collaboration concrète entre des pays parlant français. Ce premier objectif a été dépassé lorsqu’on y a accueilli des pays dont les liens avec la francophonie sont éphémères. La situation a changé. Au départ, il y avait la France, le Canada, la Belgique et la Suisse qui en étaient les pierres angulaires et, bien sûr, les pays africains francophones.

A ce moment-là, il était possible de parler d’homogénéité culturelle et linguistique. Ce seuil est aujourd’hui dépassé, c’est différent.

Q – Pensez-vous que cette évolution modifie le projet des premiers jours ?

R. Mulroney – Au départ, nous souhaitions créer un pendant français et francophone du British Commonwealth. Finalement, cela a été et demeure un véhicule très important pour la promotion de la francophonie. C’est une des très belles réalisations de François Mitterrand.

Q – A cette époque, le Canada et la France étaient souvent sur la même ligne tant à l'ONU que dans les réunions du G7. Comment l'expliquez-vous ?

R. Mulroney – Je suis de souche irlandaise mais je suis francophile, vivant au Québec, et 99,9% de la population de ma circonscription électorale étaient francophones. Étant francophile, j'ai toujours admiré les ambitions françaises au niveau international, j'ai vite compris ce qu'étaient les ambitions de la France.

Q – Quels étaient les sujets phares sur lesquels se manifestait cette communauté de points de vue ?

R. Mulroney – Nous avons fait équipe avec François Mitterrand sur diverses questions comme, par exemple, le combat contre l'appartheid ou l'effacement de la dette des pays en voie de développement. Nous étions les deux pays têtes de file sur ces sujets lors des réunions du G7. En 1987, le premier acte du processus d'effacement s'est joué à l'intérieur de la francophonie.

Q – François Mitterrand refusait de céder aux USA, à Donald Reagan, lors de certaines réunions du G7. Comment parveniez-vous à demeurer neutre ?

R. Mulroney – J'avais souvent l'occasion d'intervenir en sa faveur auprès des Américains, que ce soit Reagan ou Bush. Je leur expliquais, dans le cadre de discussions personnelles, les priorités françaises, les obligations auxquelles étaient soumis François Mitterrand quant aux symboles français, qui tenaient autant aux intérêts nationaux qu'à un fort attachement à la langue et à la culture. Comprendre cette vision politique n'était pas toujours évident pour les Américains. François Mitterrand savait ce que je faisais et il l'appréciait beaucoup. Nous avons travaillé ainsi, avec des relations d'amitié et de fraternité, pendant toutes ces années.

J'expliquais à l'époque à Donald Reagan les nuances de la politique étrangère française, je lui demandais de l'accepter telle quelle car elle était dépourvue d'hostilité. Il est vrai que, parfois, François Mitterrand était agressif, qu'il n'avait pas sa langue dans sa poche mais il défendait la France avec beaucoup de rigueur. Plus tard, j'ai prononcé un discours lors des funérailles

de Donald Reagan, à Washington, où j'ai cité, en français, François Mitterrand.

Q – Est-il arrivé à François Mitterrand de prendre parti sur les questions concernant le Québec ?

R. Mulroney – Il est venu en voyage d'État et a pris la parole devant le Parlement. Il a visité tout le Canada, d'est en ouest. Il avait de la famille dans l'ouest canadien. Il aimait profondément le Canada et n'encourageait pas l'esprit séparatiste.

Q – A l'époque, comment avez-vous réussi à faire la balance, pour les grandes décisions, entre le gouvernement fédéral et le Québec étant vous-même québécois ?

R. Mulroney – Il est toujours difficile dans un pays aussi vaste, mais avec une population modeste de trente-trois millions d'habitants, de ne pas avoir de tensions régionales. Il s'agit dès lors de trouver des formules qui permettent au pays d'évoluer parmi tout cela. C'est dans ce but que j'ai formulé l'accord du lac Meech pour que les Québécois soient reconnus comme une société distincte à l'intérieur du Canada. Cette initiative a raté, à la dernière minute, quand le Premier Ministre de Terre-Neuve n'a pas tenu parole. On disait souvent que je favorisais le Québec et la francophonie mais la réalité est tout autre : j'essayais de forger l'unité du pays.

Q – Comment décririez-vous l'entente actuelle entre nos deux pays ?

R. Mulroney – Je pense que les relations entre la France et le Canada durant la période où j'étais en fonction ont représenté un «golden age». C'était une période fructueuse. Aujourd'hui, il y a des hauts et des bas. Je me souviens que François Mitterrand m'avait invité avec ma famille au fort de Brégançon. Après mon départ de la vie politique, il m'a téléphoné pour me demander d'y revenir avec ma femme. Un jour où nous étions à Paris, il l'a su et nous a invités à l'Élysée. Il avait fait sortir la Garde républicaine, il est sorti pour nous accueillir, alors qu'il était déjà malade. Nous nous entendions très bien avec son épouse, Danielle, et ses collaborateurs, Hubert Védrine, Jacques Attali...

Je l'ai vu pour la dernière fois à Colorado Spring, lors de sa dernière visite aux USA, pour l'inauguration de la bibliothèque Georges Bush. Nous avons fait une émission de télévision sur la guerre froide. C'était en octobre. Il est décédé quelques mois plus tard.

Q – Pour en revenir aux relations actuelles...

R. Mulroney – Il est évident que la France a un rôle de leader dans l'évolution de l'Europe et, de plus en plus, avec l'Europe à vingt-cinq. En parallèle, 87% des exportations du Canada vont vers les USA, ce qui confère une dimension particulière à nos relations avec ce géant. Mais cela n'exclut pas d'avoir d'excellentes relations entre la France et le Canada. Nous avons toutes les raisons du monde de faire se concorder nos intérêts et notre politique internationale sur les questions d'actualité. Cela se perçoit aujourd'hui encore. On peut évoquer le cas de la guerre en Irak : le gouvernement de Monsieur Chirac et celui de Jean Chrétien ont pris la même position. Même si je n'étais plus en fonction, je sais que la complicité entre les deux gouvernements était assez étroites.

Q – La question de la pêche, à Saint-Pierre-et-Miquelon a provoqué quelques tensions entre les deux capitales. Pourquoi ce problème a-t-il persisté ?

R. Mulroney – La pêche a toujours été un sujet délicat, surtout la surpêche. Chirac était le Premier Ministre à l'époque et il s'est très bien comporté. Il n'empêche qu'il y a eu des moments difficiles. Finalement, le ballon a été dégonflé. C'était un problème névralgique. Il y en a eu d'autres même s'ils ne sautaient pas aux yeux.

Q – De quelle nature ?

R. Mulroney – Il y avait des problèmes de commerce international, d'autres qui tenaient à l'attitude qu'il convenait d'avoir quant à tel ou tel pays. Par exemple, le Canada était pour la réunification de l'Allemagne alors que la France était contre. Cette divergence de point de vue a créé quelques problèmes. Mais nous comprenions parfaitement qu'il était plus difficile d'admettre la réunification dans les pays qui avaient vécu l'occupation.

Q – Pensez-vous que la réponse de François Mitterrand lors de la conférence de presse de novembre 1998 sur l'éventuelle souveraineté du Québec a favorisé l'entente avec le gouvernement fédéral ? «Je n'ai pas à me prononcer sur la souveraineté du Québec. Ce sont les Québécois qui ont à le faire. Ce n'est pas à un homme politique étranger de trancher ce débat.»

R. Mulroney – En 1967, le Général De Gaulle a prononcé à Montréal cette phrase célèbre, ? Vive le Québec libre !? Le lendemain, François Mitterrand donnait une conférence de presse dénonçant l'intrusion d'un président étranger dans la politique d'un pays qui avait aidé la France dans les deux grandes guerres mondiales. J'ai beaucoup admiré le président Mitterrand pour cela.

Q – Est-ce que les liens personnels que vous pouviez avoir ont selon vous faciliter certaines prises de décisions ?

R. Mulroney – Vu que nos deux pays ont vécu en paix pendant des siècles et que le Canada voit en la France une dimension indispensable de son histoire et de sa citoyenneté, la relation était vitale. En arrivant au pouvoir, j'ai rencontré un homme brillant, cultivé, disposé à une amitié avec le Canada. C'était donc facile et agréable pour moi de poursuivre une politique féconde avec François Mitterrand et son pays car j'admirais profondément les deux. Nous avons entrepris des choses enrichissantes pour nos deux pays. Un jour, j'étais en Argentine - j'étais retraité - j'ai allumé la télévision dans ma chambre d'hôtel et j'ai regardé TV5. Je l'ai regardé durant tout mon séjour : j'avais des nouvelles de Paris et de Montréal. De retour chez moi, j'ai appelé François Mitterrand et lui ai dit que j'arrivais d'Argentine et que j'y avais vu notre réseau de télévision. Il m'a répondu en riant : «Brian, nous avons réussi un bon coup !»

J'ai eu le privilège de naviguer entre des grands comme Reagan, Bush, Clinton et Thatcher. Et François Mitterrand ne cédait pas sa place. C'était un grand monsieur.

(Propos recueillis par Aurélie Lebel)

Du CESTA à la création d'EUREKA

Réflexions sur la politique scientifique et technologique du gouvernement socialiste

Jean-Paul Karsenty, économiste et spécialiste des politiques de recherche et d'innovation, a été, pendant les années 1981-1986, un témoin privilégié et souvent un acteur des efforts du gouvernement socialiste dans le domaine de la coopération scientifique et technologique internationale.

Il revient pour *La Lettre* sur ces années et évoque la lente maturation du projet européen EUREKA.

Georges Saunier - En 1981, une fois la gauche arrivée au pouvoir, elle crée le Centre d'études des systèmes et des technologies avancées (CESTA) qui prend – on va le voir – une certaine importance dans la définition de la politique française de recherche. Toutefois, avant d'aborder ce point, pouvez-vous nous rappeler les débats, à gauche, autour de ces questions de recherche scientifique et technologique et de coopération internationale ?

Jean-Paul Karsenty - Effectivement, il faut prendre en considération ces débats.

Sur le plan intellectuel, il faut se souvenir que les années 1970 voient se multiplier les analyses internationales mettant en parallèle le développement technologique et la vigueur des pays "modernes".

C'est aussi à cette époque qu'émergent réellement les premières contestations de l'ubris technologique occidental. Autour de ces deux débats – peut-être plus qu'avant –, on prend conscience de l'impact des "technologies" sur nos sociétés contemporaines. Elles les modèlent bien plus profondément qu'on ne le pensait jusque-là. Du coup, de nouvelles pensées et de nouveaux enjeux sont en gestation autour de ces questions.

EUREKA est un réseau intergouvernemental réunissant 33 États européens et l'Union Européenne. Son objectif est de mettre en rapport des entreprises – notamment des PME –, des centres de recherche et des universités, afin de rendre rapidement commercialisable des résultats dans le domaine de la recherche et du développement. Chaque projet de coopération pouvant alors disposer de moyens financiers. Depuis 1985, EUREKA a permis la naissance de plus de 1600 projets de cette nature.

Cela a-t-il des répercussions politiques ?

Bien entendu. En France, par exemple, le pouvoir d'alors commence à être critiqué : son manque d'anticipation à l'égard de ces nouvelles problématiques, le laisser-faire des acteurs privés, l'affaiblissement des logiques publiques quant à l'orientation de la recherche et de la technologie, la diminution des budgets de l'État, l'insouciance vis-à-vis des impacts de « la révolution scientifique et technique », etc.

C'est au regard de ces défis que l'idée du CESTA fait son chemin. Il s'agissait de créer un lieu de réflexion et d'influence. Son objet serait de décrypter ces nouveaux enjeux, très concrètement, de définir leurs impacts économiques, sociaux et culturels, et – fort de cette analyse – d'inspirer les acteurs publics et privés.

Au plan institutionnel, "l'idéologie giscardienne" n'avait rien imaginé d'autre que l'institut Auguste Comte, essentiellement tourné vers la formation de grands managers. C'était un peu court pour la démocratie économique française. En 1981, le pouvoir socialiste décide de doter le pays d'une politique publique digne de ce nom, bâtie autour d'un Ministère de la Recherche et de la Technologie (MRT) à part entière.

Et le CESTA ?

L'idée d'un centre d'études de type *think tank*, alors méconnue en France, qui succéderait à l'institut Auguste Comte ne figurait pas clairement au programme. Mais elle avait la faveur de quelques-uns, en particulier de François Gros, conseiller de Pierre Mauroy. François Gros demanda alors à Joël de Rosnay de réfléchir à la création et aux missions d'un tel *think tank*.

Pourquoi Joël de Rosnay ?

Tout au long des années 1970, il avait fréquenté un groupe informel : le groupe des Dix.¹ Ce groupe réfléchissait beaucoup aux questions scientifiques et technologiques. C'est d'ailleurs Jacques Robin, co-créateur et animateur de ce groupe, qui était pressenti pour diriger ce *think tank* et qui jeta les premières bases du CESTA.

Toutefois, il ne fut pas désigné, car Jacques Attali joua alors un rôle déterminant – avec l'un de ses amis sociologue, Yves Stourdzé – dans la définition du CESTA. Attali et Stourdzé partageaient tous les deux la conviction que la France devait procéder sans tarder à un *aggiornamento* sur la question des enjeux scientifiques et technologiques. Ils estimaient à cet égard que les structures classiques de l'État – dominées par les intérêts des corps techniques et administratifs supérieurs – ne sauraient comprendre, accepter et prendre en charge un tel bouleversement. Le CESTA devait jouer ce rôle. On comprend que sa direction fut alors très convoitée. En 1983, c'est finalement Yves Stourdzé qui en deviendra le directeur général.

Une telle vision était-elle partagée par tous les Socialistes ?

Oui et non. Les schémas d'analyse à gauche restent, dans ces années-là, fortement imprégnés d'une vulgate marxiste somme toute classique. Ce qui compte alors ce sont les rapports de pouvoir au sein de la sphère économique, donc les rapports entre planification et marché. De fait, ces schémas méconnaissent largement certains aspects importants des questions technologiques :

1 - Les autres membres étaient : Jacques Attali, Henri Atlan, Henri Laborit, André Leroi-Gourhan, Edgar Morin, René Passet, Michel Rocard, Michel Serres,.... A propos de ce groupe, on pourra lire l'ouvrage de Brigitte Chamak (*Le Groupe des Dix ou les avatars des rapports entre science et politique*, Éditions du Rocher, Monaco, 1997), regroupant les témoignages de la plupart de ses membres.

l'environnement local et régional de l'entreprise et des technologies, la technologie et le droit comme outils cruciaux de la régulation économique (plutôt que les nationalisations), la question de l'énergie, de l'émergence massive des technologies de l'information et de la communication, etc., autant de sujets sur lesquels le CESTA va se pencher.

Dernier exemple, les débats socialistes se concentrent alors sur les conséquences du développement technologique au sein de l'entreprise mais moins, finalement, sur son impact à une échelle plus globale, par exemple sur la croissance et l'emploi.

« Technologie, Croissance, Emploi », c'est justement le titre du rapport commandé par François Mitterrand en 1982 à l'issue du Sommet de Versailles.

Cette question de la relation entre le développement technologique, la croissance économique et l'emploi est en effet discutée entre chefs d'État et de gouvernement, à Versailles, en juillet 1982, sous la Présidence de François Mitterrand. Dans les mois qui suivent, un document est préparé en concertation multilatérale par Yves Stourdzé et le CESTA sous la houlette de Jacques Attali et François Gros : *Technologie, Croissance, Emploi* (TCE), en effet.

Le rapport est poliment salué par les Sept qui décident de prolonger leurs discussions au travers d'un groupe d'experts. Yves Stourdzé est chargé d'en suivre l'évolution pour la France mais aussi pour l'ensemble des Sept.

Le CESTA prenait donc de l'importance.

En fait, d'emblée, les missions officielles du CESTA en faisait un acteur d'animation de la recherche. Mais Yves Stourdzé a su le transformer en acteur *d'influence* dans des domaines très divers : veille et prospective scientifique et technologique (générales ou spécialisées), colloques et séminaires, production d'idées nouvelles, élaboration de prototypes et de projets emblématiques, aide à la reformulation des enjeux et stratégies pour des acteurs publics ou privés, etc.

Le CESTA n'était pas, cependant, un acteur *pilote*. Lorsqu'on lui a confié la conduite du groupe TCE, le CESTA a bénéficié d'une légitimité nouvelle et d'un surcroît de compétences grâce à la dimension internationale du projet.

Quels étaient les objectifs de cette coopération internationale ?

L'objectif affiché est double : rénover les grands choix scientifiques et technologiques des grands pays sur la base d'un consensus international ; à partir de là, dresser une liste de projets concrets de coopération dans ces domaines.

La première étape se termine en janvier 1983 avec la publication du rapport déjà cité, écrit sous plume française. Puis, les Sept, auxquels s'ajoutait la Commission européenne, adoptaient 18 projets de coopération scientifique, technologique et de développement industriel : robotique avancée, réacteurs à neutrons rapides, biotechnologies, nouvelles technologies pour l'éducation, trains rapides, physique des hautes énergies, aquaculture, photovoltaïque, etc.

Sur chaque projet, les pays s'associaient selon des modalités très souples – ce qu'on appellera plus tard de la *géométrie variable*. Dès lors, les questions scientifiques et technologiques prendront toute leur place dans les enceintes diplomatiques multilatérales, même si l'esprit initial semble s'être un peu perdu.

Cet effort de coopération s'est-il fait sans difficultés ?

Non. De fait, les interlocuteurs de François Mitterrand ont réagi avec un grand scepticisme à son initiative. Ronald Reagan fut sans doute le plus cruel quand il fit remarquer que le système de climatisation de la salle de conférence de Versailles était défectueux, contestant par là l'idée même que la France puisse envisager l'avenir technologique ! La ténacité du Président finira tout de même par payer.

Du reste, après Versailles, les très hauts fonctionnaires des sept pays – sans oublier la Commission Européenne, très impliquée – oublièrent leurs réserves.

Les Allemands furent les premiers à se laisser persuader. Mais mollement.² Ils ne se chargèrent du co-pilotage que d'un seul projet, et encore, avec les Français ! Les autres partenaires furent peut-être plus réceptifs. Les Japonais pilotèrent 3 projets, les Anglais 4, les Américains 6, et nous 8.

2 - Les ministres sociaux-démocrates de la recherche et de la technologie redoutaient d'affronter leur propre camp politique pour qui la technologie renvoyait au chômage généré par la modernisation, à la pollution de l'environnement, à l'exacerbation de la logique consumériste, etc.

Mais, tout ceci en restait à de simples efforts de coopération. En réalité, derrière le projet TCE, Jacques Attali – et sans doute Hubert Védrine et Pierre Morel qui suivaient eux aussi le projet – ne cherchait pas seulement à redessiner la coopération scientifique dans le monde occidental mais aussi à replacer, du même coup, l'Europe et la France dans la course technologique.

Était-ce le véritable enjeu : le retard technologique de l'Europe par rapport à ses principaux partenaires ?

Nous ne sommes pas les seuls à le dire ! Étienne Davignon, vice-Président de la Commission à Bruxelles, sonne le tocsin depuis la fin des années 1970. Nous avons l'impression que l'Europe ratait le « train de l'histoire du progrès technologique. » Pour faire court et un peu caricatural, la question que nous posions était : fallait-il que l'Europe restât calée sur la physique fondamentale, l'énergie et la chimie, quand les États-Unis et le Japon déployaient leurs efforts en physique appliquée, en informatique, en électronique, en biologie ?

À partir de là, que faire ?

Les Allemands ont une culture différente dans ce domaine. Ils privilégient l'autonomie des acteurs. Ils se méfient des choix à portée stratégique et de leurs mises en œuvre jacobines ou activistes.

Et puis, en 1982, on peut se demander si les sociaux-démocrates d'Helmut Schmidt, "sur le départ", se sont sentis en confiance avec les "nouveaux venus" socialistes et idéologues français. L'arrivée d'Helmut Kohl, fin 1982, va en réalité faciliter le dialogue franco-allemand.

En matière de science et de technologie, les initiatives vont se multiplier et entraîner un mouvement européen. À l'automne 1983, l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne et la France déposent chacune un « memorandum » sur les remèdes possibles aux maux de l'Europe technologique.

Nous, sur la lancée de TCE, nous proposons un « espace commun de la recherche et de l'industrie. » Jean-Pierre Chevènement puis Edith Cresson sont à l'origine de ce projet et sollicitent les propositions de François Lagrange.

Dans le même temps, la cohérence entre les "idées" françaises et celles de la Commission devient plus forte : le Conseil des ministres européen vote ainsi, en juillet

1983, son premier *programme-cadre communautaire de recherche et développement 1984-1987*. Puis, ce sera le fameux programme ESPRIT, adopté en janvier 1984 par le Conseil européen.

En septembre 1984, cette fois-ci au niveau de la “grande Europe” et non plus au seul niveau communautaire, François Gros, puis Hubert Curien – ministre de la recherche et de la technologie de Laurent Fabius – cherchent à rapprocher les chercheurs européens entre eux en organisant, à Paris, la première conférence des ministres chargés de la recherche des pays membres du Conseil de l'Europe.

Ainsi, dans l'esprit de TCE, mais cette fois-ci au niveau européen, les initiatives se multiplient ?

Exactement. Du reste, cela a une conséquence sur mon propre témoignage. Autour d'Yves Stourdzé, nous devenons de moins en moins observateurs et de plus en plus acteurs parmi d'autres acteurs mobilisés dans la sphère publique. Alors, pour reprendre votre question : “Oui”, il y a une accélération européenne.

Du côté français, beaucoup souhaitent privilégier cette dimension, et François Mitterrand en premier lieu.

Involontairement, ce sont d'ailleurs les Américains qui vont nous aider. La *Strategic Defense Initiative* (SDI) – la fameuse *Guerre des étoiles* de Ronald Reagan – a été un élément déclencheur. Le projet est connu depuis 1983.

Mais les autorités américaines infligent à leurs Alliés, en mars 1985, une sorte d'injonction : vous avez deux mois pour vous décider à coopérer, ou non, à ce projet.

On nous considère en sorte comme de simples sous-traitants. Les Américains piloteraient un vaste projet de sécurité à fort contenu scientifique et industriel, auquel nous serions plus ou moins associés – selon des modalités qui n'étaient pas connues et une issue très incertaine – avec l'espoir d'en retirer quelques compétences technologiques.

À Paris, on réagit vivement : c'est une fin de non-recevoir assortie d'une contre-proposition à destination des Européens.

Nous lançons l'idée d'une très large coopération technologique, mais entre Européens, et à vocation civile.

C'est donc à ce moment qu'apparaît le projet EUREKA de coopération technologique européenne.

Oui et non. Disons qu'il était déjà en gestation dans beaucoup de têtes. Mais la proposition américaine permet de passer de l'intention à la réaction. Ceci n'était d'ailleurs pas sans risque puisque nous faisons apparaître notre proposition comme une contre-offensive auprès de partenaires européens qui étaient souvent très liés à Washington.

Tout de même, l'initiative française sera couronnée de succès.

Certes. Mais parce que sa démarche était très particulière. Quelques mots à ce propos.

Prenez la recherche en physique. Les investissements y sont très lourds. Ceci a conduit les pouvoirs publics, en Europe, à vouloir en partager les coûts. On a inventé la coopération européenne pour cela. Cet effort n'est pas nouveau. Pensez à la création du Centre européen de recherche nucléaire (CERN), pensez à Euratom, etc. Tout ceci a d'ailleurs donné des résultats très importants. Mais cette coopération restait trop centrée sur la physique.

Par ailleurs, il fallait l'ouvrir à d'autres domaines de la science, ce que la Commission cherche à faire peu à peu dans les années 1980.

Il fallait aussi faire émerger des coopérations européennes en recherche appliquée. On imagina alors de favoriser des rapprochements entre laboratoires publics et laboratoires privés, dans tous les secteurs, autour de projets “pré-concurrentiels”. On retrouve là les grands programmes communautaires de ce début des années 1980 : ESPRIT, BRIT, EURAM, etc.

Dans tous ces cas, nous nous situons “en amont”, donc, de la commercialisation du produit et du jeu de la concurrence. Nous pensions, nous, qu'il fallait désormais penser à l'“aval”. Donc à la coopération en innovation technologique, mais entre entreprises européennes. Il fallait trouver un moyen de les faire coopérer entre-elles. *Eurêka* a été conçu pour cela.

Quelles sont les spécificités d'Eurêka ?

Je dirai : sa rapidité de mise en œuvre, le message politique qui l'accompagne, sa structure institutionnelle et sa philosophie.

Il nous fallait agir vite, face à l'offensive américaine, et éviter tout risque d'enlèvement bureaucratique. Or, « Bruxelles », il y a vingt ans, n'était pas en mesure de prendre une telle initiative à sa charge. *EUREKA* est donc un projet qui dépasse le cadre communautaire.

Tous les niveaux de la diplomatie française vont se mobiliser pour présenter et faire accepter le projet à nos partenaires. À l'Élysée : Hubert Védrine. Au Quai d'Orsay, Pierre Morel – nouveau directeur des Affaires politiques, mais qui vient, lui aussi, de l'Élysée. Sur le terrain : l'Ambassadeur Arnaud, Yves Stourdzé, ses principaux collaborateurs. Enfin, de nombreux hauts fonctionnaires de la Recherche et de l'Industrie. Toutes les capitales sont visitées ou contactées à plusieurs reprises.

Le message politique, c'est François Mitterrand et ses collaborateurs qui l'élaborent.³ En résumé : « non à la SDI, non à un appendice européen d'un projet américain à logique et visée militaires ; oui à une Europe où ses propres forces coopèrent davantage entre elles, en particulier les forces de recherche et d'innovation ; oui à une coopération entre elles qui soit préférentielle toutes les fois que possible, mais à visée civile et sur la totalité du champ des hautes technologies ; oui donc à un cap qui vise une prospérité économique commune, rapprochée et autonome des volontés américaines. »

Quant au cadre institutionnel, il a donné lieu à des débats intéressants. *EUREKA* devait-il d'abord être une *Action* ou une *Agence* (type Ariane ou Airbus) ?

Bref, devons-nous avancer avec nos partenaires sur le contenu plutôt que sur le contenant ? La concurrence entre ces deux visions est très dure. L'idée d'une *Agence européenne de coopération dans les hautes technologies* (European research coordination agency : *EUREKA*) est d'abord avancée par le Quai d'Orsay, soutenu par les autres ministères. Mais rapidement, à l'initiative d'Yves Stourdzé je pense, on se concentre sur « l'Action », peut-être aussi parce que nos partenaires étaient inquiets du *contenant* dont ils pouvaient redouter qu'il soit trop marqué par « le dirigisme français ».

À la fin du printemps 1985, les tenants du contenu l'emportent donc et nous proposons à nos partenaires une esquisse très concrète de grands projets qui

3 À ce propos, je n'ai pas évoqué deux noms : ceux de François Gros et de Jean-Daniel Lévi. C'est qu'en réalité, sur ce dossier, leur implication à l'un et à l'autre ne m'est pas apparue directement.

n'attendaient plus que d'être lancés, un peu à l'image des 18 projets de TCE. Nous le faisons au travers d'un document largement préparé par le CESTA et Yves Stourdzé : « *EUREKA*, la Renaissance technologique de l'Europe. ». Document préfacé par Hubert Curien et Roland Dumas.

Ce document met en débat « 24 premières propositions françaises d'action », déclinées en 5 parties : informatique, robotique, télécommunications, biotechnologies, matériaux. Avec ces projets, l'idée était de laisser agir les entreprises.⁴ Cela voulait dire que nous mettions à leur disposition des financements et que nous les laissions libres de mettre en œuvre les coopérations nécessaires, assurés que nous étions que nous partagions une vision commune des enjeux et qu'elles maîtrisaient bien leur connaissance des marchés et leur complémentarité avec des instances publiques et privées de recherche. Tactiquement, nous avons alors entraîné quelques grands champions nationaux, acquis à l'idée d'Europe, pour les impliquer dans des premiers projets de coopération, avant même que le projet ne soit lancé. Matra et Jean-Luc Lagardère, Aérospatiale et Henri Martre, Thomson, Bull... pour la France, Siemens et MBB pour l'Allemagne, répondirent à l'appel. Nous avons donc le soutien des milieux économiques européens.

La négociation avec les partenaires européens a-t-elle été difficile ?

Je n'oublie pas la tonalité des premiers télégrammes diplomatiques : scepticisme et réticences. Certains remettaient en question l'ambition et la viabilité du projet. D'autres craignaient des rétorsions de la part des Américains.

Je crois que la partie s'est jouée dans la relation franco-allemande. Le Chancelier Kohl, son ministre Hans Dietrich Genscher, les services du ministère de la Recherche allemand – acquis à l'idée –, l'orientation pragmatique de notre projet (*Action* plutôt qu'*Agence*), l'idée de géométrie variable (deux entreprises de deux États membres suffisaient pour lancer un projet), l'idée de coopération devant aboutir à des objets techniques sous la forme de prototypes – donc très concrets – font petit à petit pencher la balance du côté d'*EUREKA*. Mais tout cela se fait timidement et prudemment au début...

4 Ainsi, bien entendu, que des laboratoires associés, mais le projet *EUREKA* se concentrait en premier lieu sur les entreprises.

En fin de compte, EUREKA avait besoin d'une forte garantie politique. C'est le Sommet européen de Milan, fin juin 1985 – qui est aussi celui du grand marché intérieur à l'horizon 1992 – qui va la lui apporter. Il nous a fallu, pour cela, convaincre la Commission des Communautés européennes que cette initiative qui se faisait en dehors d'elle, ne dénaturerait pas sa propre action. Pascal Lamy, chef de cabinet de Jacques Delors, préparera le terrain. Les Dix convinrent, lors de ce Sommet, de convoquer, dans la foulée, à Paris, les premières « Assises européennes de la Technologie ». Elles s'ouvrirent le 17 juillet 1985.

Les Dix convinrent, lors de ce Sommet, de convoquer, dans la foulée, à Paris, les premières « Assises européennes de la Technologie ». Elles s'ouvrirent le 17 juillet 1985.

C'est lors de cette rencontre que François Mitterrand annonce que, pour sa part, le Gouvernement français dégagerait pour l'année suivante un milliard de francs pour le soutien aux projets EUREKA.

Ceci força en quelque sorte la main des autres partenaires. Le projet EUREKA était lancé, avec le succès qu'on lui connaît.

Courrier des lecteurs

François Mitterrand et la religion : une capacité de recul à l'égard de tous les cléricatismes.

Le numéro du mois d'octobre de « La Lettre » proposait un dossier sur les rapports de François Mitterrand avec la religion. C'est un sujet encore peu exploré à ce jour. Les articles que nous avons publiés n'épuisent donc pas le sujet. Loin de là. Le courrier que nous a adressé Alain Vivien apporte un éclairage personnel sur cette question naturellement difficile à déchiffrer.

« Je reste sur ma faim en ce qui concerne la dernière livraison de « La Lettre » consacrée à François Mitterrand et la religion, nous écrit Alain Vivien. J'aurais aimé que ne soit pas oubliée sa fermeté lors du transfert du corps de l'abbé Grégoire au Panthéon, alors que l'Eglise catholique officielle tournait le dos à un hommage aussi mérité que tardif. Je n'avais eu l'occasion de parler avec le Président de ce prêtre tout à la fois fidèle au catholicisme et profondément républicain qui a marqué durablement de son empreinte notre histoire nationale, de son combat

pour la sauvegarde d'un patrimoine menacé par un vandalisme sans mémoire, à son action en faveur de la langue française, ou encore par sa détermination à lutter contre les sectes politico-religieuses de son temps. Autant d'actes posés qui lui valurent l'inimitié admirative de Napoléon et l'animosité des gens de la Restauration. Mais, à la réflexion, plus d'une prise de position de François Mitterrand s'inscrivaient tout naturellement dans la continuité d'une histoire séculaire où le christianisme, principalement dans sa version catholique, inspire sans l'accabler la culture nationale et donne aux politiques un corpus intellectuel et – involontairement sans doute – une capacité de recul à l'égard de toutes les formes de cléricanisme. Ces quelques lignes n'apporteront peut-être pas grand'chose à la connaissance de l'homme intérieur que fut François Mitterrand, en deçà et au delà de ses fonctions publiques. J'ai aimé cependant les communiquer, comme témoignage et par fidélité. »

Alain Vivien
Ancien Ministre

Dans le prochain numéro, nous publierons les réflexions et témoignages de Pierre Joxe et de Jean Lacouture sur cette question

“Tenez-vous prêt, nous partons !”

Tel est le titre de l'album de photographies qu'a consacré Claude Azoulay à François Mitterrand et qu'a préfacé Jean Lacouture. Jamais un photographe n'a consacré un travail de cette ampleur et de cette durée à un chef d'Etat. Très vite, François Mitterrand est en confiance et lui ouvre sa porte, à Paris et à Latche. Claude Azoulay l'accompagne dans les voyages officiels, mais aussi dans des aventures plus imprévues. Comme cette folle équipée dans la Yougoslavie en guerre, en 1992.

Editions Filipacchi - En librairie et à l'Institut François Mitterrand (35 euros plus 3 euros de frais de port)

Jean Kahn :

exigence, rigueur et fidélité

Jean Kahn, collaborateur très proche de François Mitterrand, ancien président de notre Institut, est décédé à la fin du mois de septembre dernier. Pour honorer sa mémoire, nous vous proposons de larges extraits de l'hommage prononcé par Jean-Pierre Chevènement lors de ses obsèques.

Homme suprêmement élégant, Jean conciliait sans peine son brio naturel et la dignité de sa vie, faite de convictions solides et réfléchies. Il était d'abord un individu, avec une entière liberté de jugement, une forte capacité de protestation à l'égard de tout ce qu'il jugeait méprisable ou injuste. Mais l'individu chez lui ne répugnait nullement à l'engagement collectif, comme toute sa vie l'a montré.

Né à Paris en 1922 - son père Robert était haut fonctionnaire au ministère de l'Intérieur, où il laissera la trace d'un esprit humaniste et acéré - Jean fait ses études primaires à Jeanson de Sully, jusqu'à ce qu'une grave maladie de son père l'amène à se replier quelque temps à Belfort, dans sa famille maternelle. C'est là qu'il retrouve son grand-père, Charles Dreyfus-Schmidt, son oncle Pierre, maire de Belfort avant la guerre et qui le redeviendra à la Libération, et son cousin Michel Dreyfus-Schmidt. Belfort où il reviendra souvent par la suite et dont il m'a dit avoir toujours apprécié la grandeur et l'austérité du site, et l'esprit profondément républicain et national auquel il s'identifiait spontanément.

Le choix des Lumières

Puis c'est la vie en province, au hasard des postes de sous-préfet de son père : Mont-de-Marsan, Avignon, Apt. Années heureuses qui le mèneront à Sciences-po et au droit, cependant que son frère cadet, Pierre, choisit la philosophie. Années de formation au

cours desquelles il arrête une préférence définitive pour la pensée des Lumières et particulièrement pour Diderot, le fondateur de l'Encyclopédie. Dans les années qui précèdent immédiatement la guerre, Jean s'inscrit aux « Jeunesses socialistes ». Sur la guerre d'Espagne, il ne trouvait pas le parti socialiste assez à gauche. Jean gardait sa liberté d'esprit. Il comprenait spontanément la stratégie d'une bonne partie de nos élites qui, par haine du mouvement ouvrier et de l'URSS, ont vu dans le nazisme, dont elles ne comprenaient pas l'essence, une sorte de moindre mal et ont finalement fait le choix de la défaite, comme l'a bien vu Marc Bloch.

Jean, que l'injustice sociale heurtait profondément, rejoindra ensuite le parti communiste dans lequel il voyait aussi et surtout le parti de la Résistance. Il le quittera plus tard quand il estimera que celui-ci, enlisé dans des contradictions stériles, avait tourné le dos à sa vocation. Jean est juste diplômé de Sciences-Po et licencié en droit en juin 40 : il a 18 ans ; il prépare deux DESS de droit, d'abord à Clermont-Ferrand où son père, victime de la première vague de la législation de Vichy est révoqué de son poste de sous-préfet, puis à Aix en Provence ; en 1942, c'est la résistance, dans laquelle il entre naturellement comme son père et son frère.

Les nuits où s'envole le bombardier lourd

Mais c'est la guerre que les deux frères veulent faire.

Ils passent en Espagne sous de faux noms, c'est la prison à Lerida puis Jean gagne l'Algérie et enfin le Maroc où il s'engage dans l'armée française. Nous sommes en 1943. Il gagne l'Angleterre à bord d'un bateau chargé de jeunes gens formés à l'aviation de guerre et entre dans la RAF. C'est pour lui une

période heureuse. Les nuits où le bombardier lourd s'envole - Jean, navigateur, chef de l'équipage, il a 22 ans - mais aussi dans les plaisirs de la vie londonienne où se rencontrent dans les bars nombre de jeunes gens en pleine aventure. C'est aussi la période où il découvre deux œuvres qui resteront ses œuvres littéraires préférées : « Sanctuaire » de Faulkner et « Ulysse » de Joyce.

A l'hiver 1944 son frère Pierre, qui avait rejoint l'armée de De Lattre, est tué dans la plaine d'Alsace et meurt quelques jours avant son 22ème anniversaire, faute d'antibiotiques. Le peintre Hans Hartung, engagé dans la Légion étrangère et qui a perdu une jambe devant Belfort en novembre 1944, m'a raconté une histoire semblable : à la différence des troupes américaines, les Français manquaient de tout : ses blessures et son transport en voiture dans le Midi l'avaient fait horriblement souffrir. De la mort de son frère, Jean parlait peu, sans doute parce que cette épreuve avait laissé en lui une forte trace.

A la Libération de Belfort, son oncle Pierre Dreyfus-Schmidt redevient maire ; ses parents rentrent à Paris.

Profondément épris de droit public

Reçu au concours d'auditeur au Conseil d'Etat en juin 1946, Jean passera quarante ans dans cette institution dont il appréciait la physionomie singulière dans notre système institutionnel et où il a laissé la trace de son rayonnement dont témoigne ici la présence de nombre de ses amis : Nicole Questiaux, Jacques Fournier, Jacques Boutet, Jean-Marie Delarue et beaucoup d'autres qui ne m'en voudront pas, je l'espère, de ne pas les citer tous.

C'est une époque marquée par les avancées du droit public auxquelles il aura beaucoup contribué, qu'il s'agisse de l'enrichissement de la notion de service public - quel étudiant en droit n'a pas rencontré l'arrêt « époux Barbier » aux conclusions de Jean Kahn ? - ou encore et surtout de l'approfondissement du contrôle sur le pouvoir dit discrétionnaire de l'administration.

Sur son rôle de commissaire du gouvernement « près les formations contentieuses du Conseil d'Etat », on ne saurait mieux faire que donner la parole à ceux qui l'ont connu. Lorsque après 16 ans il a quitté ses fonctions, voici ce qu'écrivit dans l'AJDA - la revue juridique qui est la voix du Conseil - Daniel Labetoulle

alors en charge des chroniques et qui deviendra plus tard le président de la Section du Contentieux :

« Esthète et logicien, épris d'ordre et d'harmonie intellectuels, pratiquant le contentieux administratif comme d'autres la géométrie, le bridge ou les échecs (...) excellent à décomposer - à disséquer pourrait-on dire - les mécanismes les plus complexes et les raisonnements les plus subtils, il savait mettre à nu l'incohérence, l'illogisme de telle ou telle solution : il fut donc un redoutable « tombeur de jurisprudence, mais la même logique était, l'instant d'après, mise au service de la reconstruction. »

Le style ajoutait encore à la séduction intellectuelle de la démonstration. Sans concession aucune, ironique souvent, parfois rude, irrévérencieuse à l'occasion, toujours coulée dans une langue dont l'élégance désinvolte semblait venir tout droit du meilleur XVIIIème siècle français, sa phrase ne cherchait pas à se gagner par quelque clin d'œil le contradictoire réel ou imaginaire, présent ou lointain, encore moins à l'abuser à grands renforts de cuivre ; elle l'allait chercher, le provoquait, le saisissait pour un bref corps à corps puis, très vite, le rejetait. »

Jean a aimé le contentieux comme un combat - ce qu'il est étymologiquement - et comme un jeu. Jeu ordonné qui a ses règles, comme celles de la guerre. Mais jeu qui ne dissimule pas les enjeux réels.

Devenu président de la 2ème sous-section, puis en 1982 de la Section de l'Intérieur - celle de Cambacérès et de l'invention du code civil - il s'attachera toujours à lier la règle de droit et ses effets. Il saura opposer les principes républicains aux tentatives qui pouvaient saisir le gouvernement de 1986 à 1988 : atteinte aux principes de l'acquisition de la nationalité, privatisation des prisons. Le combat fut rude mais il ne baissa jamais le drapeau. A l'inverse, il émettait la crainte ces derniers temps que le Conseil ne se banalise dans une sorte d'assistance technique au gouvernement. (...)

Avec François Mitterrand

J'omettrai un point essentiel si je n'évoquais pas maintenant le lien exceptionnel qui l'attachait à François Mitterrand. Il avait fait la campagne de 1965, s'était retrouvé à la Tour Montparnasse en 1974. C'est peu après 1981 que nous faisons connaissance. Jean Kahn accepte de devenir le Vice-président du Club « République Moderne » que j'anime depuis 1983. Jean n'est pas désireux alors de s'associer aux



Danielle Mitterrand et Jean Kahn, lors de l'inauguration de l'Institut François Mitterrand, en décembre 1996

déchirements internes du parti socialiste. Il privilégie la recherche au service du volontarisme républicain et d'une conception élevée de l'Etat. C'est en 1988 que François Mitterrand, qui connaissait ses qualités, l'appelle auprès de lui à l'Élysée.

François Mitterrand pourra être fier de s'être attaché la fidélité d'un homme de convictions et de principes comme Jean Kahn. Jean lui restera fidèle et attaché jusqu'au bout. Il admirait l'homme et me disait souvent « Ce qui est remarquable chez lui, c'est le sens dans lequel il a évolué... ».

Jean a aussi contribué à la mise sur pied de la Fondation « France-Liberté » de Danielle Mitterrand, qu'il aimait profondément.

Sa fidélité totale ne l'empêche jamais d'essayer d'infléchir le cours des choses, celles qui entrent dans sa compétence, lorsque cela lui semble à la fois réaliste et utile.

Ainsi en matière institutionnelle aura-t-il pesé d'un poids décisif pour éviter que le Conseil constitutionnel

se transforme en un vague organe du type de la Cour suprême pouvant être saisi à l'occasion de tout procès, et étouffant ainsi les restes du pouvoir parlementaire dont il était un partisan décidé. Le « gouvernement des juges » lui semblait une offense à la démocratie.

Et c'est avec beaucoup de fureur qu'il a vu peu à peu s'imposer les règles bureaucratiques de la construction communautaire parce que les gouvernements avaient - mais depuis 1963 - laissé soit par inertie, inconscience ou adhésion active, la Cour de justice européenne tisser sa toile. Cette évolution majeure ne le laissait pas myope comme tant d'autres. Elle a contribué de façon décisive à nous rapprocher et à sa collaboration active à ma campagne de 2002 dans laquelle il avait mis beaucoup d'espoirs.

Au moment de le quitter, je voudrais dire que la grande ombre tutélaire de Jean Kahn, avec son exigence, sa rigueur, son esprit aigu, restera toujours présente parmi nous. Elle mérite d'inspirer longtemps notre action.

Elle ne nous quittera pas.

Au cours de ses deux septennats, François Mitterrand aura prononcé plus de deux mille discours. Pour rendre compte de cette richesse, les éditions sonores Frémeaux et Associés, avec le concours de l'Institut François Mitterrand, proposent une sélection de ses prises de parole les plus importantes. Elles marquent les temps forts de sa présence sur la scène internationale, elles jalonnent ses prises de position en matière de politique intérieure, elles mettent en relief certains aspects moins connus de ses préoccupations.

Anthologie sonore des discours de François Mitterrand (1981-1995)

Coffret de trois CD disponible
à l'Institut François Mitterrand - 10, rue Charlot - 75003 Paris
26 euros (frais de port compris)

La Lettre est éditée
par l'Institut François Mitterrand
10, rue Charlot -75003 Paris
Tél : 01 44 54 53 93
Fax : 01 44 54 53 99

Courriel : ifm@mitterrand.org
Site : www.mitterrand.org

REVUE TRIMESTRIELLE
Directeur de la publication :
Hubert Védrine

Avec la collaboration
de Claude Estier, Jean-François Mary, Georges
Saunier, Aurélie Lebel et Jean-François
Huchet

Imprimerie centrale de Bordeaux
Dépôt légal : mars 2005

Numéro de commission paritaire :
0711 G 82038
ISSN 1634-4510

LES AMIS DE L'INSTITUT FRANÇOIS MITTERRAND

La nature juridique de l'Institut François Mitterrand (fondation) le prive de la possibilité d'accueillir des adhérents. C'est à cette impossibilité qu'a répondu, en 1999, la création de l'association (loi de 1901) des Amis de l'Institut. Elle réunit les différentes "générations Mitterrand" désireuses de transmettre le message qu'elles ont reçu et de faire vivre l'espérance qu'elles ont elles-mêmes vécue.
(L'adhésion donne droit au service des actes du colloque annuel de l'AIFM)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail :

PREMIERE ADHESION

Abonnement à *la Lettre* (1 an - 4 numéros)

Adhésion 10 euros

Tarif adhérents 10 euros

MEMBRE ACTIF

Abonnement à *la Lettre* (1 an - 4 numéros)

Adhésion 15 euros

Tarif adhérents 10 euros

MEMBRE BIENFAITEUR

Abonnement à *la Lettre* (1 an - 4 numéros)

Adhésion à partir de 40 euros

Tarif adhérents 10 euros

Date :

Signature :

Ce formulaire, rempli et accompagné du règlement (à l'ordre de l'IFM) est à adresser 10, rue Charlot -75003 Paris.

Il est également, ainsi que toutes les informations sur l'IFM, en ligne sur mitterrand.org

